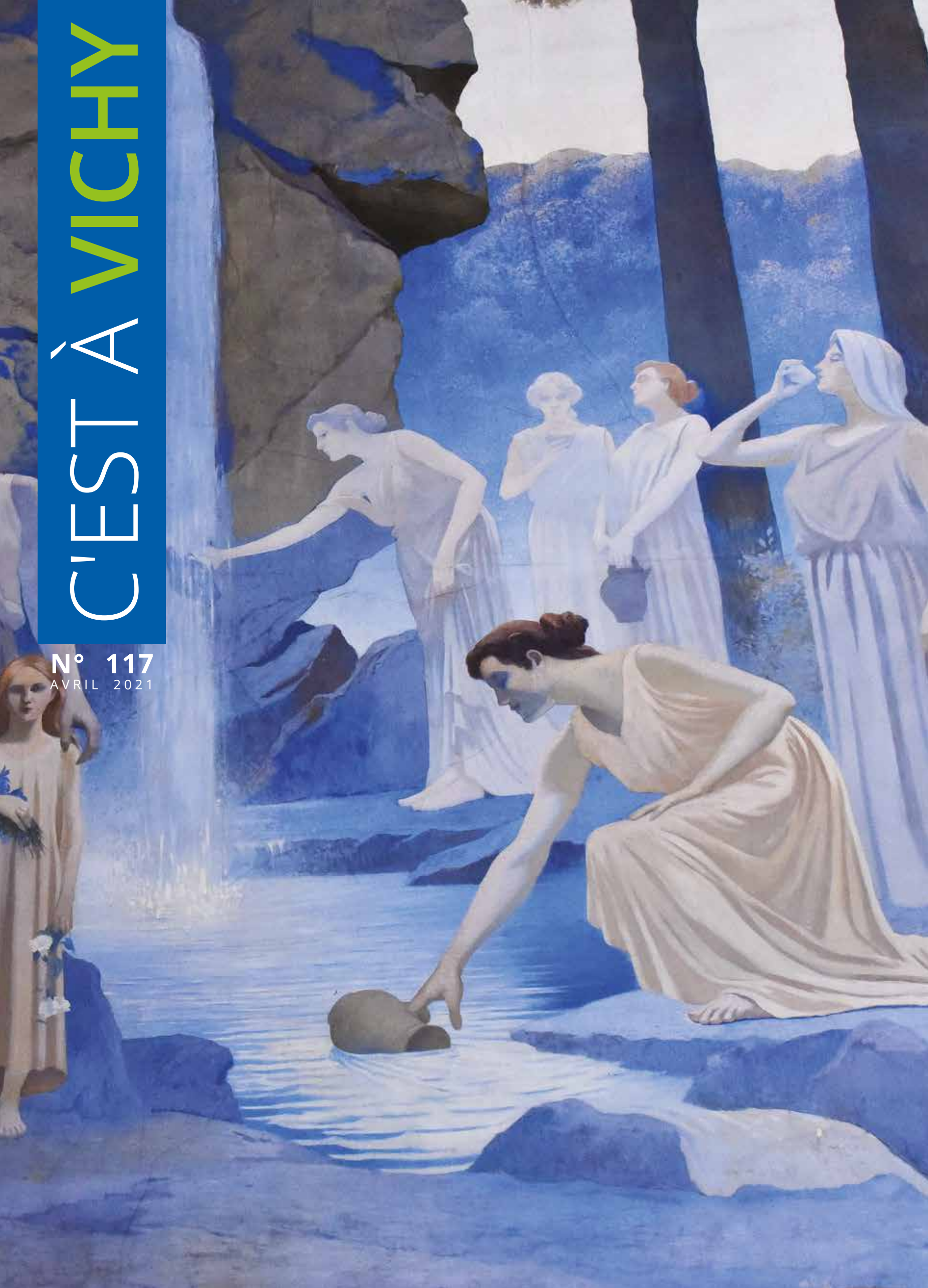


C'EST À VICHY

N° 117
AVRIL 2021



COVID-19

CAMPAGNE DE VACCINATION

La Ville de Vichy, l'agglomération Vichy Communauté, la CPTS de Vichy (*Communauté professionnelle territoriale de santé*), la Clinique La Pergola, le Centre Hospitalier de Vichy et les professionnels de santé du territoire organisent la vaccination à la COVID-19 dans le cadre des orientations définies par l'Agence Régionale de Santé. Un centre de vaccination est ouvert à Vichy à la Maison des Associations, sur rendez-vous exclusivement.

Débutée dès le 11 janvier à Vichy, la vaccination se déploie en fonction des quantités de vaccins disponibles au niveau national. À ce jour, ce sont **5 402 personnes qui ont été vaccinées** (*personnes ayant reçues 2 doses de vaccin*) et **19 001 injections qui ont été réalisées**. La plateforme numéro vert Vichy Solidaire mise en place a reçu depuis le 11 janvier 176 628 appels.

DEMANDEZ UN RENDEZ-VOUS

Si vous avez plus de 50 ans, si vous n'avez pas encore été vacciné contre la COVID-19 et que vous souhaitez l'être, complétez le formulaire ci-dessous et retournez-le :

- soit par courrier à **Mairie de Vichy - BP 42158 - 03201 Vichy Cedex**
- soit par courriel à covid19@ville-vichy.fr
- soit en venant le déposer à l'Hôtel de Ville de Vichy auprès des hôtesses d'accueil.

Je souhaite être rappelé(e) afin d'être vacciné(e) contre la COVID-19 (*vaccins Pfizer/Moderna*) :

NOM :

NOM D'ÉPOUSE :

PRENOMS :

Né(e) le : / /

Adresse :

.....

.....

Téléphone : / / / /

Mail : @

Vous serez recontacté pour une prise de rendez-vous vaccination :

Si vous avez **plus de 60 ans** : dès ces prochains jours pour un rendez-vous à partir du **16 avril**.

Si vous avez **plus de 50 ans** : à partir du **15 mai**.

INFOS SERVICES

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES - 13 ET 20 JUIN 2021

En raison de la crise sanitaire et afin de sécuriser le double scrutin (*départementales et régionales*), **chaque bureau de vote sera doublé** et adapté aux conditions sanitaires : sens de circulation, stylo personnel et accès au bureau électoral selon les contraintes sanitaires strictes en vigueur au jour de l'élection. De la même façon, la **maison des associations** étant actuellement occupée par le centre de vaccination, **les bureaux de vote seront transférés et doublés**. Les électeurs des bureaux concernés recevront un courrier, mais, nous invitons tous les inscrits sur les listes électorales à consulter régulièrement notre site internet www.ville-vichy.fr/elections et nos réseaux sociaux (*Facebook, Twitter*) que nous mettrons à jour dès que nous aurons plus d'informations.

ALERTE - DÉMARCHAGE ABUSIF

Attention, des personnes se présentent au nom de la Ville de Vichy ou Action Logement, notamment quartier de France, pour des diagnostics énergétiques/vétusté. Nous vous informons que ni la Ville de Vichy, ni la Maison de l'Habitat de Vichy Communauté et ni Action Logement **ne sont à l'origine** de ce type de démarchage.

LA NUIT DU HANDICAP

La nuit du handicap est un événement unique en France qui crée la rencontre entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas. C'est un moment unique de partage des différences visant à briser les clichés et révéler tous les talents.

Organisé le **samedi 12 juin de 16h à 20h**, **place Charles-de-Gaulle**, par les étudiantes de l'ISRP, bénévoles et associations accueilleront le public autour d'ateliers et d'animations. «Restez 5 minutes ou 4 heures, petits et grands, en fauteuil ou à pied, tout le monde est convié !»



Dans le respect des règles sanitaires. Susceptible de modification.



N°117 - AVRIL 2021
22.000 exemplaires
Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication
Sébastien Delamare

Conception et rédaction
Direction de la Communication

Imprimerie
Decombat



Crédits photos

Vichy Destinations
Cindy Michaud / Xavier Thomas
Médiathèque Valery-Larbaud
Fonds patrimoniaux de la Ville de Vichy
Gavin
Cédric Carmié
Laurence Plancke
epictura.fr
DR

C'EST À VICHY
MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 30 17 17
www.ville-vichy.fr
webmaster@ville-vichy.fr

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

Maire de Vichy

Président de Vichy Communauté

1^{er} Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier

Le 5 mars demeurera une date historique pour notre Ville : celle de la signature de l'acte de cession du domaine thermal de l'État à la Ville de Vichy. Après 500 ans, en devenant officiellement propriétaire de son domaine thermal, la ville de Vichy va devenir maîtresse de son destin ! Une étape incontournable pour que Vichy redevienne cette «*Reine des villes d'eaux*» au rayonnement international. À travers cette cession, l'État a souhaité, notamment, valoriser le patrimoine exceptionnel de la ville et apporter son «*soutien total et résolu*» à la candidature de la cité thermale à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le thermalisme, activité historique de la ville, n'est pas une activité accessoire. En effet, redevenir une station thermale de référence est fondamental pour le développement économique de l'ensemble de notre territoire à travers le tourisme, le patrimoine le sport et la culture, points de convergence incontournables de notre attractivité.

Ambitieuse, majestueuse, inspirante... notre «*Reine des Villes d'eaux*» va pouvoir laisser parler son cœur de 22 hectares, trait d'union entre le plateau commerçant et les parcs d'Allier. L'acquisition du domaine thermal désormais entérinée, nous avançons maintenant sur le projet de restauration du Parc des sources. Un projet ambitieux pour lequel une équipe d'architectes et de paysagistes va être choisie. Après une phase d'élaboration et de concertation avec les Vichyssois, l'objectif est de débiter les travaux fin 2022. Facteur d'attractivité et synonyme d'un cadre de vie de qualité, la culture fait partie intégrante de l'ADN de notre cité thermale. Et, malgré la

parenthèse imposée par la crise sanitaire, Vichy entretient la flamme de la culture ! Parfois en bousculant les codes, comme avec la diffusion en mars dernier de «*La flûte (cyber) enchantée*» créée à l'Opéra de Vichy, mais aussi en faisant revivre un lieu mythique de Vichy : le théâtre de verdure qui sera inauguré le 4 juillet avec un concert exceptionnel de James Blunt, artiste à la renommée internationale.

Vichy, ville du mieux vivre, travaille à son épanouissement avec les ambassadeurs de notre avenir, nos enfants qui occupent des rôles-clé dans le développement d'actions à travers le Conseil Municipal des Jeunes. Des apprentis citoyens qui s'inscrivent notamment dans le travail engagé avec l'Unicef dans le cadre du titre «*Ville Amie des Enfants*».

Depuis le mois de janvier la Ville, le Centre Hospitalier de Vichy, la clinique La Pergola et les professionnels de santé du territoire, ont ouvert un centre de vaccination qui répond aux orientations définies par l'Agence Régionale de Santé pour les publics prioritaires. Face à la progression de la Covid-19, cette vaccination doit se déployer au plus vite à l'ensemble des acteurs du territoire notamment aux personnels qui côtoient les enfants dans les écoles, les crèches et les centres de loisirs.

Aujourd'hui, notre défi est de maintenir le cap dans un contexte d'incertitudes où nos repères sont chahutés. Un exercice inédit dans un esprit d'intelligence collective pour faire réussir le territoire et répondre efficacement aux urgences sanitaires, économiques et sociales. ■



@VilleDeVichy

VICHY ÉCRIT UNE NOUVELLE

Le 5 mars dernier, après 500 ans, le domaine thermal a officiellement
Une cession définitive marquée par une signature historique entre l'État et la Ville de Vichy

Jusqu'au 5 mars dernier, Vichy était la dernière «station thermale d'État» et la dernière ville thermale à ne pas avoir la maîtrise totale de son patrimoine thermal. Une situation devenue anachronique !

Confisquées en 1523 par François 1^{er}, après la trahison du connétable des Bourbons, les sources sont rattachées au domaine royal et deviennent biens privés de la nation, à la Révolution française. Au XIX^{ème}, la France, souhaitant rivaliser avec les grandes stations européennes, accompagne l'essor du thermalisme et aide au développement des cités thermales. C'est cette volonté qui porte Vichy sur le devant de la scène internationale et la transforme en «*Reine des Villes d'eaux*».

Mais les temps changent et, quelques décennies plus tard, alors que l'État se trouve éloigné de l'activité thermale même, ce modèle devient un frein au

développement du thermalisme. Avec cette cession, signée à Vichy par Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, la France tourne donc une page de son histoire et le domaine thermal est rattaché à une autorité locale.

Vichy devient maître de son destin thermal et de son développement au profit des Vichyssois. La Ville devient, par la même occasion, l'interlocuteur unique de la Compagnie de Vichy, gestionnaire du domaine par concession jusqu'en 2030.

En devenant propriétaire, stratégie territoriale de la ville et stratégie pour le thermalisme ne feront plus qu'une.

En devenant propriétaire, la Ville de Vichy va conforter sa candidature au patrimoine mondial de l'Unesco.

En devenant propriétaire, la Ville de Vichy va développer les synergies avec les produits et les entreprises qui portent ses couleurs, comme les eaux Vichy-

Célestins (*Société Commerciale d'eaux minérales du Bassin de Vichy - groupe Alma*), les cosmétiques Vichy (*L'Oréal*) ou la pastille de Vichy (*Carambar & Co*).

En devenant propriétaire, la Ville de Vichy va pouvoir lancer son projet de «renaissance du cœur thermal» qui comprendra, notamment, la rénovation du parc des sources ou la création d'un musée dans le grand établissement thermal (voir pages 6 et 7).

Et en devenant propriétaire, la Ville de Vichy va accompagner la Compagnie de Vichy (*gestionnaire du Domaine pour le compte de la Ville jusqu'en 2030*), dans son vaste projet «Vichy accélération 2030» de rénovation de l'outil thermal. Un projet ambitieux de 50 millions d'Euros en partenariat avec la caisse des dépôts.

La Ville de Vichy doit désormais faire bon usage de ce domaine thermal, engager avec ses partenaires les travaux de



modernisation dont il a besoin pour correspondre aux usages et à l'identité de la cité thermale et touristique du XXI^{ème} siècle... et ainsi reconquérir son titre de «Reine des villes d'eaux !» ■

L'ACQUISITION - BUDGET ET FINANCEMENT

L'ensemble du domaine est acquis par la Ville de Vichy pour 25 millions d'euros.

La Ville de Vichy finance l'acquisition par un recours à l'emprunt dans un contexte financier très favorable et des taux d'intérêt historiquement bas (0.6%).

L'annuité de l'emprunt de 1,2 million par an, sera totalement couverte par la redevance versée par l'exploitant du domaine thermal, la Compagnie de Vichy. Celle-ci est calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du domaine thermal (*thermes,*

immobilier, marques) et elle se situe en moyenne à 1,8 million d'euros par an.

La différence permettra à la Ville d'investir sur le domaine thermal et d'accompagner durablement son développement.



LE PAGE DE SON HISTOIRE

est quitté le giron de l'État pour être cédé à la Ville de Vichy.
en présence du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance Bruno Le Maire.



➤ QU'EST-CE QUE LE **DOMAINE THERMAL** ?

Le Domaine thermal est un ensemble de biens composé d'éléments immobiliers : établissements thermaux, hébergements - restauration, sources, parcs, galeries et pavillons, bâtiments administratifs...

Le domaine thermal se compose en particulier (*liste non exhaustive*) :

➤ **DES THERMES**

- Établissement thermal «Les Dômes»
- Établissement Callou

➤ **DES SOURCES ET DES CANALISATIONS**

- Source Chomel (*ancienne et nouvelle*)
- Source Grande Grille
- Source Lucas
- Source de l'Hôpital et Pavillon
- Source des Célestins
- Source du Dôme (*Abrest*)
- Source du Lys (*Abrest*)
- Source Boussange (*Bellerive-sur-Allier*)
- Source Antoine (*Bellerive-sur-Allier*)

➤ **D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE HÔTELIER**

- Hôtel Mercure Thermalia
- Hôtel Ibis

➤ **DU PATRIMOINE THERMAL**

- Le Grand Établissement
- Parc des Sources
- Hall des Sources
- Parc de la Source de l'Hôpital et le kiosque à musique
- Galerie Napoléon
- Parc des Célestins

➤ **DES BOUTIQUES**

- Les Boutiques du Fer à cheval
- Les Boutiques du Forum
- La «Restauration» (*Grand Café*)

➤ **DIVERS**

- Réservoir des Garêts
- Prise d'eau de l'Allier (*Croix Saint-Martin*)
- Biens mobiliers d'intérêt patrimonial (*instruments de mécano-thérapie...*)

➤ **LES MARQUES**

Outre les éléments immobiliers et mobiliers, le Domaine thermal comporte des «éléments incorporels» essentiels : les marques. Une centaine de marques (*déposées en France, en Europe et dans différents pays hors Europe*) sont désormais la propriété de la Ville de Vichy : parmi elles, Vichy Célestins, Pastilles Vichy, Vichy Célestins Spa Hôtel...

LE DOMAINE THERMAL EN QUELQUES DATES :

1374 - 1384 : Vichy est rattachée au Bourbonnais par l'acquisition du château de Vichy par Louis II de Bourbon.

1523 - 1531 : Suite à des conflits de successions entre les Ducs de Bourbon et François 1^{er}, à la mort du Connétable Charles III en 1527 et de Louise de Savoie, mère de François 1^{er}, en 1531, le Duché de Bourbon est définitivement rattaché au Domaine royal.

1605 : Le Roi Henri IV crée la Surintendance générale des Bains et Fontaines Minérales. L'administration royale construit le premier établissement thermal, la «*Maison du Roi*». À la Révolution, les biens de la couronne deviennent «*biens privés de la Nation*». Jusqu'en 1840, l'État est en position de monopole des sources naturelles.

1833 - 1842 : Le domaine est géré en affermage par les frères Bosson.

1842 - 1853 : L'État exploite les thermes en régie directe.

1853 : Pour gérer le Domaine thermal de l'État à Vichy, Napoléon III concède l'exploitation de l'établissement thermal à la société «*Lebbobe, Callou et Cie*».

1862 : La société devient Compagnie fermière de Vichy, future Compagnie de Vichy.

1864 : Convention entre l'État et les concessionnaires visant à développer la politique d'animation associée au thermalisme. Vichy devient alors le fer de lance français du thermalisme.

1898 : Convention entre l'État et les concessionnaires visant à agrandir les infrastructures existantes. Parmi celles-ci : construction du Grand Établissement thermal inauguré en 1903, construction des magasins dits du «*fer à cheval*» et du kiosque à musique, construction du Hall des Sources et des galeries couvertes.

1927 : Convention entre l'État et les concessionnaires : construction des anciens Bains Callou de 2^e classe.

1971 : Convention entre l'État et les concessionnaires : transfert de la gestion des Parcs d'Allier à la Ville de Vichy en 1976, création des boutiques du Forum, création de l'hôtel Thermalia-Novotel en 1978.

1984 : Avenant à la convention de 1971 permettant le transfert de l'embouteillage des eaux de Vichy à Saint-Yorre.

1988 : Convention entre l'État et les concessionnaires permettant un plan de relance de l'activité notamment par l'ouverture des nouveaux Bains Callou en 1990, la construction de l'Hôtel Ibis en 1992 et l'ouverture du Centre des Célestins en 1993.

2021 : Pour la première fois en 500 ans, la Ville de Vichy devient propriétaire de son domaine thermal.

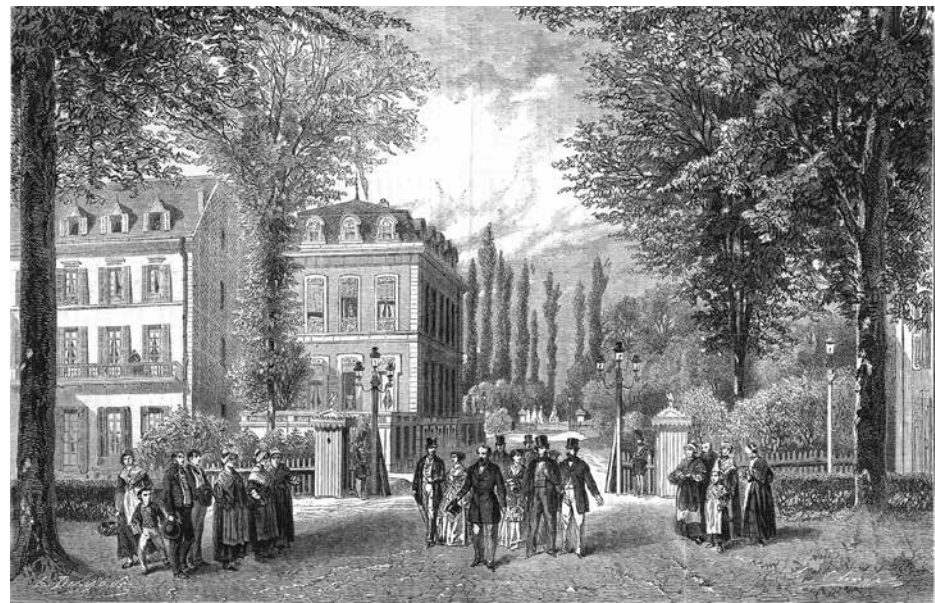
PARC DES SOURCES : UN LIEN

Avec l'acquisition du domaine thermal, la Ville de Vichy devient également propriétaire du Parc des sources. Celui-ci relie le hall des Sources à l'Opéra. Il est aussi le premier parc de la ville. Il a vu le jour en 1812 probablement suite à une suggestion de Maria Letizia Bonaparte à son fils, l'empereur Napoléon I^{er}. Histoire...

Si beaucoup de lieux de Vichy doivent leur existence à Napoléon III, le parc des Sources, lui, a un lien étroit avec son oncle l'empereur Napoléon I^{er}. Car en 1799, sa mère, Maria Letizia Bonaparte, vient à Vichy pour faire une cure avec un de ses fils et tombe sous le charme de la ville. Mais, elle constate qu'il manque des espaces pour se promener et que les abords de l'établissement thermal sont encombrés par diverses constructions. Napoléon I^{er} signe alors le décret imposant l'aménagement de cette promenade alors qu'il est en retraite avec ses troupes, en pleine campagne de Russie. Ce

parc devient rapidement un lieu de rencontre pour tous.

Face à cet engouement, de grands hôtels vont être construits autour du parc et les plus grandes enseignes s'installent dès le début du XX^{ème} siècle. Tout est fait pour attirer une riche clientèle. Jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale, 80% de la population française est constituée de paysans. Ceux qui voyagent sont des gens fortunés. Alors c'est logique de viser cette clientèle. C'est un lieu stratégique, placé au centre de l'activité thermale de la ville. Comme un cœur qui bat. Il a ensuite



PROMENADE DE L'EMPEREUR DANS LE PARC, A VICHY. (Empevaté à l'ouvrage Esquis-Séjour, Esquis-Ampolite.) — Page 309.

été agrémenté d'une galerie et agrandi avec la construction du Fer à cheval en 1901.

La plus grande terrasse d'Europe avec 4 000 cafés servis par jour

L'un des plus grands divertissements de cette époque, c'est de se montrer et de montrer ses costumes. Plus la robe de votre dame est belle, plus vous êtes riche. Chose qu'il est plus difficile de faire à Paris car la politique de grands travaux menée par le baron Haussmann, entre 1853 et 1870, génère beaucoup de poussière et les gens ne peuvent plus se promener qu'en calèche. Par conséquent, on ne peut seulement montrer que la partie haute du costume. Alors que, dans les

villes d'eaux, comme c'est le cas à Vichy, on peut circuler à pied.

Ce lieu devient très vite l'endroit où il faut être et se développe rapidement. À la place de l'actuel *Grand Café*, l'établissement appelé «*La Restauration*» créé une terrasse, côté parc, pour y installer des tables. Face à une demande toujours plus forte, elles se sont alors multipliées. C'est alors le plus grand café d'Europe, au-dessus de celui de Vienne (*Autriche*). À la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, on servait plus de 4.000 cafés par jour ! Des portraitistes et caricaturistes croquent les physionomies des curistes en terrasse alors qu'à l'intérieur, des salons permettent de jouer au billard, aux petits chevaux ou d'assister à des projections de cinématographe. ■



VICHY. — La Restauration. — ND Phot.

CRÉATION DU MUSÉE DE VICHY

Parmi les bâtiments achetés par la Ville figure le Grand établissement, élément particulièrement emblématique du Domaine thermal. Sa remise en vie par un projet de pôle muséographique et touristique sera un des projets phares de la renaissance du cœur thermal. Un site indispensable pour expliquer l'histoire de la ville et présenter son patrimoine.



UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE(S)

UN NOUVEAU CHAPITRE : RESTAURATION DU PARC DES SOURCES ET RÉNOVATION DE SES ABORDS

La cession du domaine thermal à la Ville de Vichy va lui permettre de rénover le patrimoine. Parmi les enjeux majeurs, un grand projet de rénovation du patrimoine historique : *« Renaissance du cœur thermal, restauration du parc des Sources et rénovation de ses abords »*

L'objectif ? Apporter à cet espace un renouveau correspondant aux usages et à l'identité de la cité thermale et touristique du XXI^e siècle comme elle a déjà su le faire par le passé avec succès. D'une superficie de 59 200 m² au cœur de la cité thermale le parc des Sources constitue, avec ses bâtiments patrimoniaux, ses espaces publics et les rues qui l'entourent et le traversent, un ensemble urbain prestigieux.

En juillet 2020, la Ville de Vichy a lancé un concours pour la maîtrise d'œuvre de restauration



du parc des Sources et rénovation de ses abords. L'objectif de celui-ci est donc de présenter un projet dans une perspective d'avenir prenant en compte les enjeux patrimoniaux, urbains et paysagers dont la restauration des galeries et des kiosques mais aussi des galeries souterraines, l'ouverture du hall des sources, la transformation du carrefour des Bains Callou, l'intégration du parc à la ville, la restauration du patrimoine arboré ou encore le retour des sources thermales et de l'eau, élément identitaire aujourd'hui disparu.

CALENDRIER

Dans les prochains jours : Désignation de l'équipe lauréate
 Printemps 2021 : Début du chantier de fouilles archéologiques
 2021 - 2022 : Phase d'élaboration et de concertation avec les Vichyssois
 Fin 2022 : Début des travaux

La maîtrise d'œuvre de la restauration du parc des Sources, classé Monument historique, et rénovation de ses abords doit être confiée à un architecte du patrimoine. D'ici quelques jours une équipe (*parmi les 18 équipes candidates*) sera retenue pour mener ce projet. ■



VICHY, L'EAU

À Vichy, la gastronomie est toujours à l'honneur entre restaurants et commerces de bouche. Une offre qui s'étoffe largement depuis l'automne dernier avec pas moins de quatre ouvertures d'épiceries fines

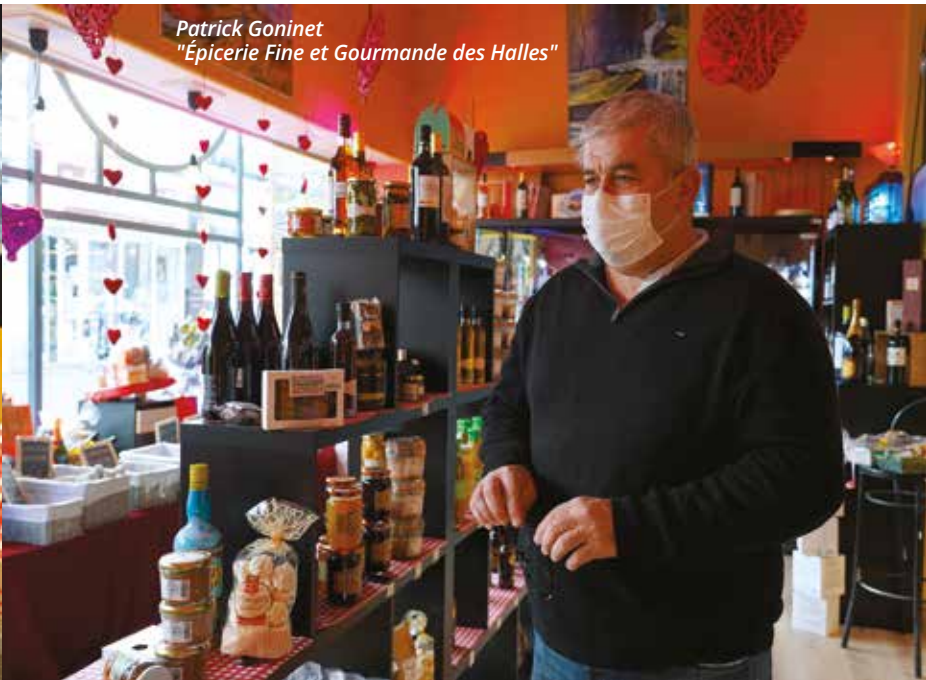
En cœur de ville, les épiceries et commerces de bouche séduisent les yeux et les papilles. Ambassades du bon goût alimentaire aux rayons ornés de produits rares issus d'un savoir-faire indiscutable, les épiceries fines fleurissent de plus en plus en ville depuis quelques années. Ainsi, la cité thermale savoureuse, rue Wilson, la délicatesse de la boutique «Au fin Palais», déguste, aux quatre-chemins, les touches de plaisir proposées par le combistore «Savour Histoires de Gourmet» et consomme responsable, rue Burnol, grâce à un large choix de produits 100% vrac à «L'Ingrédient». Sans oublier, l'écrin exceptionnel du Grand Marché pour les produits locaux, lieu de vie du quotidien rimant avec fraîcheur, qualité et convivialité. Depuis, cet automne 4 nouvelles adresses sont à découvrir au cœur de la cité thermale.

La Golosità

Envie de retrouver les saveurs qui vous ont fait frémir lors d'un voyage en Italie ou encore découvrir des produits authentiques et raffinés ? Buongiorno ! La Golosità «gourmandise» en italien, invite



à se laisser guider par les sens à la découverte des régions transalpines rue Maréchal Foch. Aux commandes, Vianney Renou, jeune Vichyssois conte les histoires de ses produits avec passion. «Je suis importateur de produits avec un collègue italien, nous fournissons près de 300 références aux professionnels partout en France et depuis peu, ici, à La Golosità, aux particuliers. Nous ne sommes pas grossistes, nous travaillons avec une vingtaine de



fournisseurs et producteurs locaux en Italie».

Épicerie Fine et Gourmande des Halles

Charcuteries artisanales, fromages, desserts maison, vins... Une dizaine de régions est représentée dans la boutique notamment des spécialités locales comme le pecorino à la truffe qui vient de Toscane, les poulpes et les anchois de Bari dans les

Pouilles, les pâtes de Naples ou encore les huiles et les olives de la Maison Benza en Ligurie qui est la variété la plus fruitée d'Italie. Pour les plus gourmands, Vianney propose des formules avec des sandwiches faits minute et sur-mesure. «Dès que cela sera possible nous ouvrirons à la dégustation en installant une terrasse avec des salades, des planches, des grignotages, des desserts, des vins». Passage du commerce, Patrick Goninet s'est spécialisé dans les produits français en circuit-court dans son Épicerie Fine et Gourmande des Halles.

Après une carrière de plus de 30 ans dans la fonction publique et plus particulièrement dans le milieu du spectacle pendant laquelle il a beaucoup travaillé avec des professionnels de la gastronomie, Patrick a décidé de se lancer dans ce nouveau secteur qui le passionne. Après avoir parcouru 6000 kilomètres à la rencontre des producteurs partout en France, il est venu s'installer à Vichy et propose plus de 540 produits qui viennent de Savoie, de Provence, d'Occitanie,



À LA BOUCHE

de Corse, du Sud-Ouest, mais aussi des produits locaux. «*J'avais aussi envie d'apporter des nouveaux produits aux Vichyssois !*»

Afin de développer son activité, Patrick vient d'embaucher Lucas qui travaille notamment à la création d'un site internet mais aussi qui l'aide à développer sa communication via les réseaux sociaux. Ensuite, Lucas intégrera un Bachelor en alternance.

Au menu : soupes, confitures, chocolat, foie gras, tartinades, canelés de Bordeaux, fromages, escargots, poissons fumés, une quarantaine de vins de petits producteurs, des bières artisanales. Et, produit ayant remporté un franc succès, des biscottes ! Nées d'une recette traditionnelle d'artisans biscottiers périgourdins de la fin du XVIII^e siècle, elles ont vite trouvé leur place à la table des petits déjeuners vichyssois !

Épicerie fine et bio

Rue Sornin, Philippe Guyon a ouvert les portes de son **épicerie fine et bio** «100 % bio et produits français». À la carte : terrines, pâtés, plats préparés, soupes, miel, huiles et condiments, épices, compotes, sirops, tartinables, confiseries et chocolats artisanaux, thés, infusions mais aussi

des cafés d'une société de l'Ain qui ne travaille qu'avec des producteurs respectant la charte du commerce équitable...

Originaire de Saint-Pourçain, Philippe, «enfant du cru», s'est également spécialisé dans les vins bio avec un large choix de rouges, blancs et Champagnes. Et, afin de muscler son offre, il propose un rayon complet de vins sans sulfites en provenance du sud-ouest, de Bergerac, de Côtes-du-Rhône ou de Bordeaux. Et, pour les amateurs de malt, une belle sélection de bières artisanales en provenance de Bourgogne et d'Alsace est à découvrir.

Le Comptoir de Mathilde

Rue de l'Hôtel des Postes, **Le Comptoir de Mathilde** convie à la gourmandise, cette nouvelle enseigne propose du chocolat de grignotage avec une teneur riche en cacao d'au moins 70 % sur le chocolat noir, une pâte à tartiner haut de gamme sans huile de palme et sans OGM qui contient entre 30% et 50% de pâte de noisette.

Le Comptoir de Mathilde est une jeune marque originaire de la Drôme, qui mise sur le rustique pour séduire en France et en Europe. Les clients peuvent également acheter



Isabelle Bernard "Le Comptoir de Mathilde"

les condiments de bases d'une épicerie fine comme des moutardes, huiles et vinaigres, sels et poivre du monde, liqueurs et baba au rhum de fabrication artisanale. Cerise sur le gâteau, sur les étagères, on peut trouver des pâtes à tartiner «sans sucres ajoutés» pour se faire plaisir sans (trop) culpabiliser !

Si le chocolat est un élément de notre patrimoine culinaire, il a trouvé une place d'exception en lieu et place du magasin d'époque «Au Bon Marché»

pour lequel on retrouve des plans de 1896. Ce sont ces plans qui ont servi à Isabelle Bernard, gérante pour retrouver les devantures originelles (comme le permet la règle du Site Patrimonial Remarquable à Vichy). La marque «Le Comptoir de Mathilde» impose des fresques publicitaires dans chacun de ses magasins. Pour Vichy, l'histoire de la ville et de l'immeuble avec ce prestigieux grand magasin l'a inspirée. Elle a alors choisi de retravailler des affiches ou cartes postales anciennes dans un panel transmis par les fonds patrimoniaux de la Ville pour les adapter en animation dans le passage Clemenceau et à l'intérieur du magasin. ■



Philippe Guyon "Épicerie fine et bio"

QUE FAIRE À VICHY, L'AGENDA

Expositions, concerts, événements, visites guidées, sport, culture, loisirs...

agenda.ville-vichy.fr

Cet agenda en ligne est mis à jour en fonction de l'actualité sanitaire.

QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ?

Depuis le mois de janvier 2020, la médiathèque Valery-Larbaud fait peau neuve. Après la création d'une nouvelle entrée, place de la Victoire, en service depuis l'automne, les travaux se poursuivent avec l'aménagement du premier étage. Le point sur les travaux et les nouveaux usages.

Dès la fin du mois d'avril, l'ensemble des espaces seront ouverts et la médiathèque retrouvera son fonctionnement optimal en tenant compte des conditions sanitaires.

Le premier niveau accueillera les documentaires qui seront répartis par thématiques : histoire-géographie, philosophie et psychologie, bien-être et vie sociale, politique, beaux-arts,

cuisine et jardinage, sciences, etc. Un nouveau mobilier vient compléter cet espace afin de s'adonner confortablement à la lecture ou au plaisir de feuilleter. Également au premier étage, on retrouve les bandes dessinées dans un espace dédié avec un coin lecture «très cool», les étudiants auront un espace de travail silencieux et réservé et dix postes internet seront accessibles à tous.

Qui dit travaux dit nouveaux usages. En effet, selon l'évolution des consignes sanitaires seront proposés :

- L'écoute musicale sur place pour vinyles et CD.
- Le prêt de «discman» à utiliser dans toute la médiathèque ou assis dans des fauteuils d'écoute.
- Des médiateurs pour la découverte musicale.
- Des jeux de société à volonté

dans un espace dédié avec des médiateurs.

- Le visionnage de films (*en cours d'organisation*).
- Des jeux vidéo tous les mercredis et samedis dans un nouvel espace dédié avec médiateurs.
- L'accès à divers ateliers : philo pour les enfants, lecture à voix haute, ateliers bien-être, café musical, etc., dans un tout nouvel espace. ■



LE SECOND EMPIRE À CIEL OUVERT

Après un an d'absence, VICHY FÊTE NAPOLÉON III fait son retour, pour sa 13^e saison, dans notre cité thermale avec une édition «À ciel ouvert».

C'est sous le soleil de juin, du 11 au 13, que *Vichy Destinations* vous donne rendez-vous pour ce grand week-end de fête historique au diapason du Second Empire, dans une ambiance estivale, lumineuse et festive.

Le programme fera la part belle aux animations et spectacles en plein air. Bien entendu, la tenue de cette manifestation, le contenu de son programme et les modalités de son

déroulement sont conditionnés au contexte sanitaire et à la législation en vigueur au moment de l'événement.

Le Parc des Sources se transformera, une nouvelle fois, en «Imperial Park», avec ses 6 quartiers thématiques (*militaires, enfants, bourgeois, cavaliers, artisans et gourmands*), et un programme d'animations continu en compagnie de plus de 100 figurants costumés.

Nouveauté cette année, le vendredi soir, vous pourrez découvrir «Impérial Park» de nuit, pour une nocturne inspirée du «Bal Mabilles»* avec de nombreuses décorations lumineuses.

Par ailleurs, la terrasse du Palais des congrès se transformera en scène à ciel ouvert et accueillera divers spectacles et animations durant tout le week-end : concert d'ouverture le vendredi soir, reconstitution d'un mariage d'époque le samedi matin, Thé de l'Empereur le samedi après-midi et grand spectacle musical et dansant le dimanche après-midi.

Le dîner de l'Empereur se déroulera, cette année, deux soirs de suite, le samedi et le dimanche et

proposera aux plus aventureux de ses convives de dîner sous les étoiles, sur la terrasse du Palais des congrès (*en plus de ses salles habituelles*).

Toujours au programme, promenades en calèches, visites guidées, service de location de costumes et autres animations compléteront l'ambiance singulière de ce grand week-end de fête. ■

Renseignements

Vichy Destinations 04 70 98 71 94
et contact@vichydestinations.fr

*Le Bal Mabilles, était un établissement de danse en plein air fondé à Paris en 1831 par un professeur de danse du faubourg Saint-Honoré, Mabilles père, sur l'actuelle avenue Montaigne. Il serait situé aujourd'hui entre les numéros 49 et 53.



GARANCE DESPREZ, AU CHEVET DU PATRIMOINE

Depuis 1981, le prix «Lucien-Lamoureux» récompense, chaque année, le meilleur artisan de l'arrondissement de Vichy. Cette année, ce sont les qualités professionnelles de Garance Desprez qui sont mises en lumière. Cette jeune Bellerivoise de 29 ans qui œuvre pour la préservation du patrimoine est restauratrice de tableaux et mosaïste. Entretien.

Pourquoi avoir choisi de vous orienter vers les métiers d'art ?

J'ai choisi la restauration d'art afin de pouvoir allier ma passion pour l'Art (*peinture, sculpture, architecture...*) et la possibilité d'exercer un métier manuel qui mêle techniques et minutie. C'est un métier qui offre un rapport privilégié aux œuvres et qui permet de travailler dans des sites uniques et exceptionnels. C'est aussi le moyen de contribuer, à mon échelle, à la préservation des biens culturels et objets de la création humaine et témoins du passé. Le restaurateur d'art est un artisan d'art et non un artiste. Il se doit de respecter l'œuvre d'origine et son créateur. Il ne peut donc pas apporter sa touche personnelle à une œuvre. La mosaïque, en revanche, me permet d'exprimer cette part créative et artistique.

Pourquoi avoir choisi de vous installer ici ?

Originaire de Vichy, je suis attachée à cette région et il m'a semblé tout naturel de revenir en Auvergne, après mes études, pour m'y installer et développer mon activité. C'est une région dotée d'un riche patrimoine artistique et il me tient à cœur de contribuer à sa préservation.

Quel est votre champ d'intervention ?

En restauration d'art, j'interviens sur les tableaux (*sur toiles, panneaux bois, cuivres*), les objets d'art, les cadres dorés et moulurés, les peintures murales et les mosaïques. Côté création, je propose : des décors à la feuille d'or ainsi que des mosaïques sur-mesure.

Quels sont les chantiers de



restauration qui vous ont le plus marquée ?

J'ai particulièrement apprécié de travailler à la restauration des peintures murales de la «Table du Rocher», un restaurant situé à Marsannay-la-Côte, près de Dijon. C'est un lieu atypique, protégé au titre des Monuments Historiques. Cet établissement, du XIX^e siècle, est considéré comme l'un des plus anciens cafés conservés de France. J'ai, aussi, particulièrement apprécié de travailler au Chalet Impérial à Vichy, anciennement «Chalet de Clermont-Tonnerre», un lieu emblématique rempli d'histoire. Ce fut un chantier qui alliait la restauration (*du plafond à caissons*) et la création (*décoration avec création d'encadrements et*

plafond et sur les portes moulurées). Dernièrement, j'ai également eu la chance de participer à un chantier de restauration au château de Vaux-le-Vicomte. Il s'agissait de traiter les fissures de la grande coupole du château.

Soucieuse de la préservation du patrimoine, pouvez-vous nous dire un petit mot sur la candidature de Vichy à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Cette candidature contribue à une prise de conscience collective de la valeur de notre patrimoine et représente une chance pour Vichy de le faire reconnaître, de faciliter son entretien, sa préservation et sa transmission aux générations futures. Cette reconnaissance et les enjeux qui en découlent pourraient s'étendre aux villes et territoires alentours. C'est une possibilité, aussi, de mettre en avant des métiers d'art qui, comme le mien, sont acteurs dans la préservation du patrimoine et la transmission de techniques artisanales et artistiques traditionnelles. ■

DERNIÈRE MINUTE

SOIRÉE EXCEPTIONNELLE AU THÉÂTRE DE VERDURE



ONCE UPON A MIND TOUR,
LA TOURNÉE ÉVÉNEMENT DE

JAMES BLUNT

Inaugure la réouverture de ce lieu mythique de la vie culturelle Vichyssoise

Dimanche 4 JUILLET 2021 à 21h30

ouverture des réservations prochainement sur
www.opera-vichy.com



VILLE D'ENFANTS, VILLE D'AVENIR

Installés depuis le mois de janvier, les 28 élus du Conseil Municipal des Jeunes représentant les écoles primaires de Vichy développent un programme à travers trois commissions. Rencontre avec Capucine et Aubin, des élus actifs.



Capucine PONS CIPRES (*Sévigné-Lafaye*) et Aubin PASKOFF (*Georges-Méchin*) sont élèves en classe de CM2. En octobre dernier, ils se sont présentés aux élections du Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Vichy.

«J'ai souhaité me présenter aux élections car j'avais envie de montrer que Vichy est une belle ville et de pouvoir porter la parole des autres enfants, les représenter, précise Capucine. Mon premier slogan

était «pour des potagers citoyens» car j'ai envie de travailler sur ce projet.» Une ambition partagée par son camarade Aubin qui souhaitait passer à l'action dans la cité thermale «j'aime ma ville mais il y a des choses à améliorer comme le Parc des Sources. Je me tiens informé par le journal de la ville «C'est à Vichy» et en m'intéressant à l'actualité de la ville un peu partout. Je suis donc informé des prochains changements pour ce site. D'ailleurs mon slogan portait sur l'amélioration des parcs !»

Les 28 nouveaux élus sont répartis en trois commissions pour proposer et développer des projets :

- **Mieux vivre à Vichy** : améliorations, embellissement de la ville et écologie.
- **Vivre ensemble et solidarité** : lien entre les générations, entraide, aide aux personnes en difficultés, etc.
- **Les enfants à Vichy** : bien-être des enfants à Vichy, écoles, loisirs, culture.

Capucine et Aubin font partie de la commission «les Enfants à Vichy» car ils estiment avoir de nombreuses propositions à suggérer dans ce cadre. Actuellement, Capucine se

retrouve les manches autour d'un projet de chasse au trésor dans les parcs tandis qu'Aubin se préoccupe de l'alimentation à la cantine. «Il est important que les enfants se sentent bien à Vichy, souligne-t-il, il faut réfléchir pour améliorer leur vie dans la ville.»

Un défi majeur partagé par Capucine qui souhaiterait voir fleurir, à Vichy, un «**accueil enfants**» : «un espace plus ludique pour se retrouver, se rencontrer. Quand on est le seul enfant à la maison c'est utile !»

Vichy, leur ville, occupe une place toute particulière dans leur quotidien où tous deux aiment se promener dans les parcs mais aussi où ils pratiquent des activités et peuvent partager leur passion. «Nous avons plein de possibilités ici, précise Aubin, qui souhaiterait intégrer l'armée de l'air plus tard. C'est agréable de pouvoir en profiter comme pratiquer le basket mais aussi la trompette au nouveau Conservatoire qui est vraiment chouette !»

Capucine qui aimerait devenir journaliste plus tard se passionne pour le patrimoine vichyssois : «Vichy est une ville où il y a plein de choses à découvrir mais le bâtiment que je préfère c'est la mairie car elle



est impressionnante aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur !»

À l'instar du proverbe, «**Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village**», Capucine et Aubin contribuent à en écrire un nouveau : «**Pour qu'une ville s'élève, il faut beaucoup d'enfants !**». Tous deux aiment représenter les autres enfants, ils envisagent, d'ailleurs d'être candidats aux élections des délégués de classe lors de leur entrée au collège. ■

VICHY, "VILLE AMIE DES ENFANTS"

La Ville de Vichy s'est vue décerner le titre de «Ville amie des enfants» pour les années 2020-2026. Ce titre promeut les droits de l'enfant et son application par la communauté et valorise la qualité des actions et des projets en direction des 0-18 ans.

Ce réseau, partenaire de l'Unicef, se caractérise par une volonté commune de placer les enfants et les jeunes aux cœurs des priorités. «Une Ville amie des enfants...

- Assure le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité ;
- Affirme sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité ;
- Permet et propose un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire ;
- Développe, promeut, valorise et prend en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune ;
- Noue un partenariat avec Unicef France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.»

Dans le cadre de ce titre, la Ville de Vichy va mettre en place un plan d'actions qu'elle exposera à la fin du printemps à l'occasion de la signature de la convention officielle avec l'Unicef en présence des enfants du Conseil Municipal des Jeunes et des Ambassadeurs Jeunes Unicef locaux. Un temps fort pour valoriser et développer l'engagement de nos jeunes concitoyens.

LA NATURE GAGNE DU TERRAIN !

La ville de demain devra être sobre, résiliente et inclusive tout en retrouvant nature et fraîcheur en ville. Ces aménagements urbains végétalisés représentent un enjeu majeur dans le contexte actuel de changement climatique et de phénomène de surchauffe urbaine. Et à Vichy, comment ça marche ? Entretien avec Guillaume Portero, Directeur adjoint du service Espaces Verts.

Vichy est, historiquement, une ville parc, une ville à part par rapport à d'autres villes de même taille avec une longueur d'avance sur l'aspect végétalisation. «*La façon dont «on fait la ville» est en constante évolution au gré de la législation, des modes, notamment concernant le traitement de l'espace urbain*», précise Guillaume Portero. Ainsi, la gestion alternative des eaux pluviales fait partie des améliorations. «*Aujourd'hui, nous mettons en place des systèmes permettant à l'eau de pluie de ne pas retourner dans le réseau pour être traitée mais retrouver un intérêt écosystémique pour la végétation mais aussi une fonction de diminution des îlots de chaleur*».

L'espace urbain : un périmètre partagé

L'aménagement de l'espace urbain rassemble plusieurs éléments soumis, pour chacun, à une réglementation : largeur des trottoirs (minimum 1,40 m), éclairage, sécurité, stationnement, etc. Cette vision globale permet à chacun de se retrouver en ville dans un espace plus résilient. Pour chaque projet, un travail est alors engagé entre les différents services : voirie, centre technique municipal, espaces verts, assainissement mais aussi en lien avec les concessionnaires des différents réseaux : gaz, électricité, etc.



Une palette végétale adaptée

L'ambition commune est de privilégier la plantation et la végétalisation afin de développer la biodiversité en milieu urbain. «*Aujourd'hui, la palette végétale choisie doit être adaptée au changement climatique, mais aussi à la diversité de la faune comme les oiseaux, les insectes... Par exemple, on sait que les papillons ne vont pondre que sur certaines espèces !*» De la même façon, la plante est choisie en fonction de son mode de vie par rapport au lieu choisi. Par exemple, les plantations forestières faites au Centre Omnisports sont inadaptées au milieu urbain.

Afin de choisir cette palette végétale, deux stratégies sont mises en place. La première,

est de tester des espèces méridionales, la seconde est l'exploration de la flore locale afin d'identifier, régionalement, les espèces intéressantes en termes de biodiversité mais aussi de résistance aux températures. Ce travail est effectué en lien avec le Conservatoire National Botanique du Massif Central. «*Une fois identifiées, si les espèces ne peuvent se trouver en pépinières, le service des espaces verts procède à un prélèvement en milieu naturel afin de les multiplier en serres. Ces plantes font alors l'objet, notamment, d'opérations exceptionnelles de distribution aux Vichysois lors d'événements. C'est effectivement un des rares moyens pour intervenir en faveur de la biodiversité sur le domaine privé. S'appuyer sur cette flore permet de maintenir l'écosystème et la biodiversité locale*». ■

QUELQUES AMÉNAGEMENTS EN COURS

Rue de Madrid : «*On essaye de maintenir le patrimoine arboré basé autour des célèbres prunus. Des travaux sont en cours pour le passage du réseau et des précautions sont prises afin que ces arbres puissent être conservés.*» Également, rue de Madrid, une démarche de jardinage participatif a été initiée : de longues bandes de jardinage en pleine terre seront mises en place sur le côté opposé au stationnement. La Ville fournira la palette végétale. «*L'idée est que les habitants participent à la végétalisation de leur rue et au développement de la biodiversité*».

Parking arrière de la Mairie : «*Avec l'ancienne configuration du site, l'eau allait directement au réseau. Aujourd'hui, le traitement des niveaux est pensé de telle sorte qu'une grande partie de l'eau ira directement aux espaces verts*». Ce nouveau parking de 96 places de stationnement fait une grande place à la végétalisation : coronille des jardins, rosiers à feuilles de pimprenelle, cistes, buplèvre ligneux, bruyère arborescente, pistachier lentisque... (liste non exhaustive) «*Certaines espèces méridionales sont testées pour voir si elles résisteront au stress hydrique et thermique*».

Rue des Cèllets : «*C'est une rue où il n'y avait pas d'arbre. Aujourd'hui ils vont être plantés et nous prévoyons d'infiltrer au maximum une partie des eaux pluviales afin de limiter l'imperméabilisation des sols et diminuer les effets d'îlots de chaleur*».

Avenue Poincaré : Plantation d'arbres d'alignement pour une continuité arborée de l'artère avec des fosses de plantation plus grandes.

ACTION ÉCOCITOYENNE BERGES DU SICHON

Dans le cadre de leur dernière année de Master Qualité, Hygiène, Sécurité, un groupe de 8 étudiants de l'IEQT de Vichy organise un événement écocitoyen solidaire la matinée du samedi 29 mai 2021. En partenariat avec la Ville de Vichy et Vichy Communauté, cette action sera un temps de sensibilisation autour des berges du Sichon en amont des projets de réhabilitation. «*À travers ce projet nous souhaitons nous mobiliser, à notre échelle, afin de contribuer à la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité des Berges. C'est pourquoi nous comptons sur le soutien et la compréhension de tous les riverains jouxtant les Berges du Sichon*» (Audrey-Rose, Fanny, Laurie, Mathieu, Laurie, Estefania, Jean-Charles, Alexis).

VOIRIE**Rue de Madrid**

La rénovation de cette voie a débuté le 22 février dernier avec la pose de fourreaux souterrains dédiés à l'éclairage public et à la vidéosurveillance. Ces travaux sont toujours en cours et se poursuivront jusqu'à mi-mai. Les trottoirs et la chaussée seront rénovés ensuite. La fin de ce chantier est prévue pour le début du mois de juillet. Les prunus si caractéristiques de la rue seront conservés et une large place sera

faite aux espaces verts afin de limiter l'imperméabilisation des sols et diminuer les effets d'îlots de chaleur.

Boulevard urbain

Le nouveau tronçon du boulevard entre Creuzier-le-Vieux et le boulevard Alsace-Lorraine à Cusset a été ouvert à la circulation et va ainsi permettre de réduire le trafic sur la rue de Creuzier. Quelques finitions



LES GRANDS



Le nouveau tronçon du boulevard urbain.

d'espaces verts sont en cours de réalisation. Se prépare désormais la réalisation du tronçon reliant l'avenue de la Liberté à la rue des Iris dans le quartier des Garêts. Ce chantier est programmé pour

le second semestre 2021.

OUVRAGES D'ART**Pont barrage**

Le chantier de remplacement

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe «Vichy C'est vous»

Faire vivre ensemble le Parc Thermal du 21^e siècle

Les Vichysois sont propriétaires du domaine thermal, aboutissement d'un travail engagé par G. Charasse et C. Pommeray en 2007. Le Parc des Sources n'en est qu'une partie mais sa situation et son histoire nous imposent de réussir un aménagement durable et innovant.

Nous pouvons limiter l'impact de la crise climatique (*canicules et inondations*) par la désimperméabilisation des sols et la végétalisation et créer un véritable piège à carbone avec des espèces variées et comestibles.

Le confinement a révélé la fonction essentielle des parcs pour rompre l'isolement. Essentiels plus que décoratifs, la ville doit agir avec usagers, commerçants

et exploitant du thermalisme, pour un projet de développement économique et de renaturation urbaine avec bars-restaurants, eaux thermales valorisées, entreprises touristiques et culturelles, aussi bien locaux que venus d'ailleurs dans la grande tradition d'accueil de Vichy.

Réussir un aménagement ambitieux nécessite également de faire fonctionner l'intelligence

collective. Faisons confiance à l'exécution d'un budget participatif annuel. Vous pouvez faire parvenir vos contributions sur le site www.vichy-cest-vous.fr

Isabelle Réchard,
Mahmoud Farwati,
Magali Dubreuil

Groupe «Vichy bleu Marine»

L'avenir de Vichy, entre espoir et inquiétudes. Vichy est enfin devenue propriétaire de son domaine thermal et la Compagnie gestionnaire mise sur un programme d'investissements et de développement ambitieux, favorisant un regain d'activité propice aux affaires, en berne

depuis la crise sanitaire. Les vaccins sonneront-ils le glas des restrictions ? Nul ne le sait, car ils ont été fabriqués dans l'urgence. Ou, l'épidémie se terminera comme « toutes » les épidémies, « naturellement ».

Les travaux du Parc des sources longtemps attendus par les

Vichysois vont enfin pouvoir s'engager. Le gestionnaire, de son côté, compte élargir sa clientèle en proposant de nouveaux produits. Le classement à l'UNESCO contrarié par les contraintes sanitaires est attendu aussi avec impatience. Nous soutiendrons tout ce qui

renforcera l'attractivité de notre cité. Mais il ne faudrait pas qu'elle soit compromise par la montée de l'insécurité dans l'agglomération, comme le signalait récemment l'hebdomadaire départemental.

Jean-Pierre Sigaud
www.vichybleumarine.fr

CHANTIERS



sur une longue période d'environ 3 ans et demi.

BÂTIMENTS

Médiathèque Valery-Larbaud

La fin des travaux de réaménagement du 1^{er} étage et la réouverture des espaces au public sont prévus pour la fin du mois d'avril.

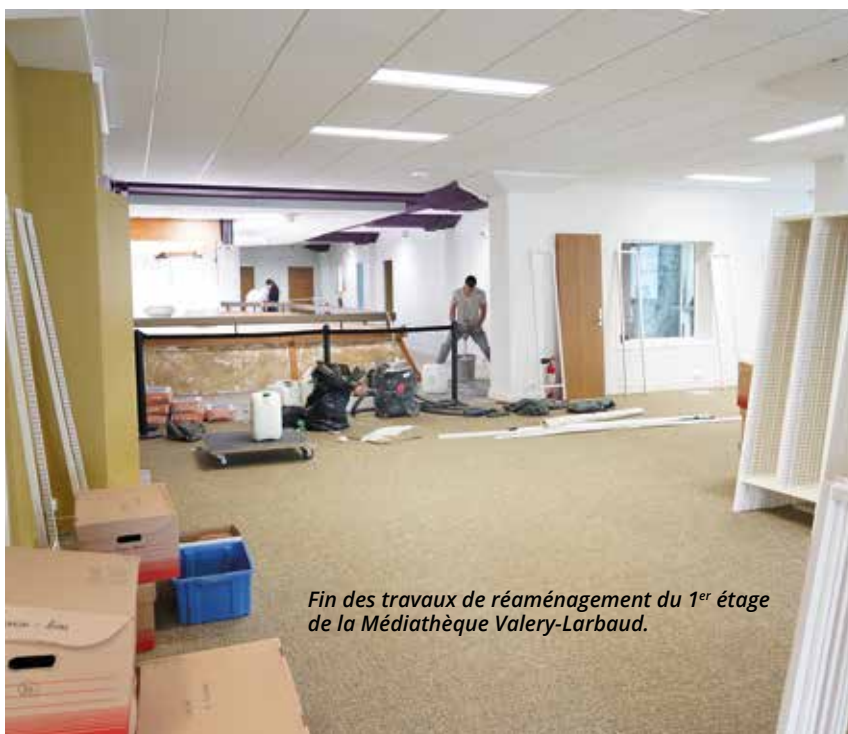
Théâtre de verdure

Les travaux de réfection du théâtre de verdure au centre Omnisports ont débuté au printemps 2018 par le nettoyage, la reprise de toutes les assises en béton des gradins par les services de la Ville et la mise en sécurité du site. Ensuite, les travaux de mise en accessibilité (2019) avec la création de rampes pour l'accès à nez de marches, de bandes podotactiles, de gardes corps sur tous les escaliers ont été réalisés. En 2020, l'ancienne scène du théâtre a été démolie. En début d'année, le revêtement de sol de la fosse en sablé a été refait, puis sera engazonné. Un espace en enrobé le long de l'espace du Parc a été créé pour accueillir des scènes amovibles sur camions. Des travaux concernant la sécurité incendie achèveront ce chantier (alarme, éclairage de sécurité...). ■

des 6 vannes du barrage et de leurs organes de manœuvre se poursuit. (Une vanne avait déjà été remplacée en 2012). Les vannes seront remplacées successivement l'une après l'autre. Les travaux ont commencé par la passe n°7 côté rive droite d'Allier. Le nouveau clapet est en cours d'installation. Les essais avant mise en service auront lieu au mois de juin. Le deuxième semestre sera consacré aux travaux de la passe n°6. Ce chantier va se dérouler

AUTRES TRAVAUX DU 15 AVRIL AU 21 JUIN 2021

- **Dans l'ensemble de la ville** : création de parcs à vélos sur une quinzaine de sites.
- **Rue des Œilletts** : rénovation des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public par la Ville de Vichy.
- **Passage de l'Opéra** : rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable par Vichy Communauté et du revêtement de surface par la Ville de Vichy.
- **Avenue Poincaré, rue de Thiers** : rénovation du réseau d'eau potable et du réseau d'assainissement par Vichy Communauté et enfouissement des réseaux aériens par le SDE.
- **Rue des Iris** : rénovation d'eau potable par Vichy Communauté, rénovation des réseaux électriques par ENEDIS, réparations de casses sur les réseaux d'assainissement par Vichy Communauté et rénovation des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public par la Ville de Vichy.
- **Rue Henri Dunant** : travaux sur les regards du réseau d'assainissement par Vichy Communauté.
- **Rues Prunelle, Alquié, du Docteur Colas, Saint-Louis, de Bourgogne, Teissier et de l'Imprimerie, avenues du Lac d'Allier et Durin, boulevards Denière, de l'Hôtel de Ville et Carnot** : rénovation des réseaux électriques par ENEDIS.
- **Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny (au niveau du stade Annexe)** : travaux d'aménagements.
- **Boulevards de Lattre de Tassigny et Franchet d'Esperey** : reprises ponctuelles de la piste cyclable et remplacement d'une partie du mobilier d'éclairage public.
- **Carrefour à feux tricolores rue de Paris / rue du Portugal et carrefour à feux tricolores rue de Paris / rue Beauparlant** : réaménagement en vue de modification de sens de circulation.
- **Abords de l'église Saint-Blaise, boulevard des États-Unis (entre boulevard de Russie et place Glénard) et Allée des Ailes (entre rond-point Schuman et collège Jules Ferry)** : remplacement des lanternes d'éclairage public (travaux d'économies d'énergie).



Fin des travaux de réaménagement du 1^{er} étage de la Médiathèque Valery-Larbaud.

Le théâtre de verdure attend James Blunt.



VOTRE VILLE EN 2035, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?

Du 26 avril au 29 avril 2021,
la Ville de Vichy vous invite à des réunions
de concertation en ligne sur www.ville-vichy.fr
et sur nos réseaux sociaux.

Participer au projet de ville, c'est déjà AGIR !

AGIR2035
VILLE
DE VICHY



PARTICIPEZ & DONNEZ VOS IDÉES !

**RÉUNIONS
EN LIGNE**

Du lundi 26 au
jeudi 29 avril à 19h

**BOÎTE
À IDÉES**

Déposez vos idées
sur internet jusqu'au 14 mai

#AGIR2035 #Vichy #AgissonsEnsemble

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !  

www.ville-vichy.fr

